

Assemblée Générale Ordinaire du 22 février 2021 à la Maison Garonne

COMPTE-RENDU

L'Assemblée Générale du 8 février 2021 n'ayant pas réuni assez d'adhérents pour atteindre le Quorum (34 + 1 votants, le nombre d'adhérents étant de 68 en 2020), une nouvelle Assemblée a été programmée le 22 février 2021. Voici son compte-rendu.

Participants en présentiel : 15

Participants par procuration : 20

Participants en distanciel (par Zoom) : 1

Les membres du bureau regrettent la faible participation des adhérents à cette Assemblée Générale pourtant organisée dans le respect des règles sanitaires, en présentiel comme en distanciel. Ils remercient toutefois les personnes présentes. Y compris M. Michel Oliva, maire de Cazères.... Qui en profite pour réaffirmer le soutien total de la mairie au CAC. Et rappeler l'importance du rôle de l'association.

ORDRE DU JOUR :

ELECTION DU BUREAU

Suite à la démission du bureau, il a été procédé à l'élection d'un nouveau conseil d'administration. Ont été élus :

- **Evelyne Salles** : présidente de l'association
- **Philippe Roussel** : vice-président de l'association
- **Cécile Bernardini** : trésorière
- **Stéphane Lalaurette** : vice-trésorier
- **Isabelle Lalaurette** : secrétaire

Conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts, tous les documents nécessaires à l'information des adhérents (rapports moral + financier) ont été distribués aux personnes présentes. Ces rapports sont également tenus à la disposition de qui le souhaite au siège social pendant 3 mois.

Il est précisé que le **compte bancaire** de l'association se trouve désormais à la Banque Populaire.

RAPPEL DES ÉVÉNEMENTS 2020

2020, une année tout à fait particulière. Dans le contexte de la **crise sanitaire** liée au COVID-19, beaucoup d'événements prévus n'ont pu avoir lieu : le Salon de l'Auto, la Fête de Cazères, le défilé de mode, le marché de Noël...

Deux manifestations ont toutefois été organisées :

- Participation à l'animation du **Tour de France** (fourniture de Goodies et concours vitrines)
- **Marché de l'Artisanat**, le dimanche 20 décembre.

D'autres actions publicitaires ont été menées à bien :

- refonte et rajeunissement du **logo** du CAC,
- création d'un nouveau **site internet**. Ce dernier, en cours de finition, a été présenté par Isabelle Lalaurette. Dans les semaines à venir, il devrait encore s'enrichir de :
 - . portraits de commerçants cazériens,
 - . une boîte à idée,
 - . une rubrique « nos commerçants et artisans recrutent »...
- une **campagne publicitaire** sur la radio 100% durant 3 semaines l'automne dernier.
Message du spot radio : consommez local !

Evelyne Salles indique que, pour soutenir les commerçants de Cazères, le CAC a fait une demande exceptionnelle d'exonération de la **Taxe Foncière**. Malheureusement, cette dernière a été refusée.

ET POUR 2021 ?

Cette année encore, l'organisation d'événements s'avère compliquée. Tout du moins pour le 1er semestre. Le Salon de l'Auto est déjà annulé. La question concernant l'organisation de la Fête de Cazères se pose et l'issue semble plus qu'incertaine. Malgré tout, Evelyne Salles évoque l'organisation probable et souhaitable du traditionnel défilé de mode avec le concours de Miss Élégance. Bien entendu, elle souhaite la tenue du marché de Noël 2021.

Des problèmes liés aux travaux en cours place du Commerce sont évoqués. Notamment l'accès à la boutique Pilou. Michel Oliva et Philippe Roussel s'engagent à trouver très rapidement une solution.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h45.

La Présidente de séance

Evelyne Salles

Le Secrétaire de séance

Isabelle Lalaurette